

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 14 (1896)
Heft: 177

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements:

(Inkl. Porto)
Schweiz: Jährlich Fr. 6, 2^{te} Semester
Fr. 3. — Ausland: Jährlich Fr. 22,
2^{te} Semester Fr. 12.
In der Schweiz kann nur bei der Post
abonniert werden; im Ausland auch
durch Postmandat an die Administra-
tion des Blattes in Bern.
Preis einzelner Nummern 25 Cts.

Abonnements:

(Port compris)
Suisse: un an fr. 6, 2^e semestre fr. 3.
Etranger: un an fr. 22,
2^e semestre fr. 12.
On s'abonne, en Suisse, exclusivement
aux offices postaux; à l'étranger, aux
offices postaux ou par mandat postal à
l'Administration de la feuille, à Berne.
Prix du numéro 25 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Verendung regelmässig Mittwoch und Samstag abends. Nach Bedürfnis ersohtet das Blatt auch an andern Tagen.	Redaktion und Administration im Schweizerischen Handelsdepartement.	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.	La feuille est expédiée régulièrement les mercredi et samedi soir; elle paraît en outre d'autres jours suivant les besoins.
Insertionspreis: Halbe Spaltenbreite 30 Cts., ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile. Inserate werden von der Administration des Handelsamtsblattes in Bern, sowie von den Annoncen-Agenturen angenommen.	Prix des annonces: La petite ligne 30 cts., la ligne de la largeur d'une colonne 50 cts. Les annonces sont reçues par l'Administration de la feuille, à Berne, et par les Agences de publicité.		

Inhalt — Sommaire.

Verabfolgte Taxkarten für Handelsreisende. — Cartes payantes délivrées aux voyageurs
de commerce. — Handelsregister. — Registre du commerce. — Bilanz einer Ver-
sicherungsgesellschaft (Bilan d'une compagnie d'assurances).

Amtlicher Teil. — Partie officielle.

Verabfolgte Taxkarten für Handelsreisende.

Cartes payantes délivrées aux voyageurs de commerce.

Lenzburg (Kt. Aargau). 23. Juni. Nr. 124. Hunziker, Maria; Inhaberin
der Firma gleichen Namens. Manufakturwaren. Gültig vom 1. Juli
bis 31. Dezember 1896.

Statthalteramt Winterthur. 25. Juni. Nr. 415. Tiarks, A.; Firma Tiarks
& Ansler (Turbenthal). Möbelvertrieb, Bauschreinerei & Holzhandel.
Gültig vom 1. Juli bis 31. Dezember 1896.

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale.

Bern — Berne — Berna

Bureau Büren.

1896. 23. Juni. Die Firma A. Haslebach in Büren a. A. (S. H. A. B. Nr. 54
vom 14. April 1883, pag. 414) erteilt Prokura an Friedrich Weibel, von
Rapperswil (Bern), wohnhaft in Büren.

24. Juni. Die Firma J. Sutter & Cie in Büren, Kommanditgesellschaft
(S. H. A. B. Nr. 90 vom 28. März 1896, pag. 369), ist durch Konkurs
des unbeschränkt haftenden Gesellschafters Jakob Sutter aufgelöst worden; die
Firma wird infolgedessen von Amteswegen gestrichen.

Bureau Trachselwald.

24. Juni. Inhaberin der Firma Witt^m. L. Aeschlimann im Aebnit, Ge-
meinde Lützelüh, ist Lisette Aeschlimann, geb. Sommer, Samuels Witwe, von
Rügsau, angesessen auf dem Aebnit, Gemeinde Lützelüh. Natur des Ge-
schäftes: Krämerei und Weinhandel.

Obwalden — Unterwalden-le-haut — Untervaldo alto

1896. 24. Juni. Aus der Kollektivgesellschaft unter der Firma Geschwister
Imfeld in Lungern (S. H. A. B. Nr. 27 vom 3. Februar 1893, pag. 107) ist
infolge Todesfall ausgetreten Arnold Imfeld; die übrigen Gesellschafter sind
inzwischen, mit Ausnahme des Walthers Imfeld, volljährig geworden. Im
Geschäftsbetriebe werden die Angaben Mehl- und Käsehandlung gestrichen;
die übrigen Thatsachen bleiben unverändert.

Frelburg — Fribourg — Friburgo

Bureau d'Estavayer.

1896. 24. juin. Le chef de la maison Marie Musy, à Dompierre, qui
commencera dès ce jour, est Marie née Musy, femme de Marcel Musy, de et à
Dompierre, d'ement autorisée par son mari prénommé. Genre de commerce:
Exploitation agricole, vente et achat de bétail et denrées quelconques.

Solothurn — Soleure — Soletta

Bureau Balsthal.

1896. 24. Juni. Die Aktiengesellschaft unter der Firma Consum-
verein Balsthal in Balsthal (S. H. A. B. Nr. 115 vom 24. August 1883,
pag. 894, und Nr. 115 vom 24. Dezember 1886, pag. 812) hört mit dem 30. Juni
1896 auf. Die Firma erlischt. Aktiven und Passiven gehen über an die Ge-
nossenschaft unter der Firma «Consumverein Balsthal».

24. Juni. Unter der Firma Consumverein Balsthal hat sich, mit Sitz
und Gerichtsstand in Balsthal, eine Genossenschaft gebildet mit der Auf-
gabe, Lebensmittel und andere Gegenstände des täglichen Bedarfs in guter
Qualität und zu massigen Preisen zum Verkaufe zu bringen. Sie führt das
von der bisherigen Aktiengesellschaft «Consumverein Balsthal» betriebene
Geschäft weiter. Aktiven und Passiven dieser letztgenannten Firma gehen auf
die Genossenschaft über. Die Statuten sind am 30. Mai 1896 festgestellt
worden. Der Geschäftsbetrieb beginnt am 1. Juli 1896. Die Dauer der Ge-
nossenschaft ist unbestimmt. Mitglied der Genossenschaft ist jede Person, die
schriftlich ihren Beitritt erklärt und gegen Empfang einer Mitgliedkarte ein
Eintrittsgeld von Fr. 2 bezahlt. Die Mitgliedkarten sind nicht übertragbar,
ausgenommen, wenn die Mitgliedschaft eines Genossenschafters durch Tod
erlischt. Der Austritt aus der Genossenschaft steht den Mitgliedern zu jeder
Zeit frei. Er geschieht durch schriftliche Anzeige an den Verwalter oder
Rückgabe der Mitgliedkarte. Die Mitgliedschaft erlischt durch den Tod oder
durch Ausschluss des Genossenschafters. Die gesetzlichen Erben eines durch
Tod abgegangenen Mitgliedes haben jedoch während drei Monaten das Recht,
dieselbe durch den Verwalter kostenfrei auf sich übertragen zu lassen. Aus-
getretene und ausgeschlossene Mitglieder verlieren alle Ansprüche an dem
Vereinsvermögen. Deren Eintrittsgelder werden dem Reservefonds einverleibt.
Für die Verbindlichkeiten der Genossenschaft haftet lediglich das Vermögen
derselben. Die persönliche Haftbarkeit der Mitglieder ist ausgeschlossen. Das

Betriebskapital besteht: 1) aus den unverzinslichen Eintrittsgeldern der Mit-
glieder; 2) aus verzinslichen Obligationen und Hypothekendarlehen; 3) aus
dem Reservefonds. Der Generalversammlung steht das Recht zu, das Betriebs-
kapital durch Ausgabe von Obligationen zu vermehren. Von dem nach Abzug
sämtlicher Unkosten, Verzinsung der Anleihen und allfälliger Verluste sich
ergebenden Ueberschuss sind in erster Linie folgende Abschreibungen vor-
zunehmen: 1) wenigstens 10 % am Mobiliarkonto; 2) wenigstens 1—2 % am
Bau- und Liegenschaftskonto, bis letzterer noch 70 % der amtlichen Schätzung
aufweist; 3) wenigstens 10—30 % müssen zur Amortisation der Anleihen ver-
wendet werden. Von dem sich noch erzielenden Gewinnüberschuss werden
a. 5—20 % dem Reservefonds zugewiesen und b. 80—90 % an die Mitglieder
im Verhältnis der Summen, für welche sie zum Detailpreise eingekauft haben,
verteilt. Die Organe der Genossenschaft sind: 1) die Generalversammlung;
2) der Verwaltungsrat; 3) die Betriebskommission; 4) die Revisoren. Die
Vertretung nach aussen geschieht durch den Präsidenten des Verwaltungsrates
und den Verwalter, welche durch kollektive Zeichnung die rechtsverbindliche
Unterschrift führen. Der Verwaltungsrat besteht gegenwärtig aus folgenden
Mitgliedern: Jakob Habegger, Bankverwalter, als Präsident; Serafin Gasser,
Bonaventur Bloch, Justin Winstörfer, Joh. Ulrich Dobler, Benjamin Hafner,
Arnold Steck, Andreas Währer, Adolf Reinhardt, Adolf Glutz, Gustav Hafner,
Adolf Merz, Emil Bloch, Albert Rütli, Louis Rütli, Emil Hafner, Johann von
Burg und Johann Boss, alle in Balsthal. Der Verwalter, gegenwärtig Jakob
Käser, Bezirkslehrer, in Balsthal, ist der eigentliche verantwortliche Geschäfts-
führer des Consumvereins.

Bureau Olten.

24. Juni. Samuel Dreifuss, von Ober-Endingen (Aargau), in Luzern,
und Louis Bloch, von Kirchen (Grossherzogtum Baden), in Olten, haben unter
der Firma Dreifuss & Bloch in Olten eine Kollektivgesellschaft eingegangen,
welche mit 1. Juni 1896 begonnen hat. Herren- und Knabenkleider. Zum
Billig-Magazin.

Basel-Stadt — Bâle-Ville — Basilea-Città

1896. 22. Juni. Die Kollektivgesellschaft unter der Firma Walter & Bisel
in Basel (S. H. A. B. Nr. 42 vom 19. Februar 1895, pag. 169) hat sich infolge
Konkurses des Gesellschafters Georg Joseph Walter-Dantzer aufgelöst; die Firma
ist erloschen. Aktiven und Passiven gehen über an die Firma «J. Bisel & Cie».

22. Juni. Franz Joseph Bisel-Ketterlin, von L'Isle-sur-le-Doubs (Frank-
reich), wohnhaft in Basel, und Célestin Ketterlin, von und in Vauthiermont
(Frankreich), haben unter der Firma J. Bisel & Cie in Basel eine Kommandit-
gesellschaft eingegangen, welche am 19. Juni 1896 begonnen und Aktiven und
Passiven der erloschenen Firma «Walter & Bisel» übernommen hat. Franz
Joseph Bisel-Ketterlin ist unbeschränkt haftender Gesellschafter, Célestin
Ketterlin ist Kommanditist mit dem Betrage von zehntausend Franken
(Fr. 10,000). Natur des Geschäftes: Pneumatisches Entleerungsgeschäft mit
Dampfbetrieb. Geschäftslokal: Hünigerstrasse 81.

22. Juni. Die Firma Ed. Tschann in Basel (S. H. A. B. Nr. 67 vom
25. März 1891, pag. 277) ist infolge Todes des Inhabers erloschen. Aktiven
und Passiven gehen über an die Firma «W. Tschann».

22. Juni. Inhaber der Firma W. Tschann in Basel ist Witwe Sophie
Tschann-Schmidt, von Belfort (Frankreich), wohnhaft in Basel. Die Firma
übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «Ed. Tschann». Natur
des Geschäftes: Ofenbauer und Mechaniker, Eisenarmaturen, Spezialität in
Konditor- und Backofenbau, Lager feuerfester Steine. Geschäftslokal: Holbein-
strasse 54.

Thurgau — Thurgovie — Thurgovia

1896. 23. Juni. Die Firma «Billwiller Brothers» in St. Gallen (eingetragen
im Handelsregister des Kantons St. Gallen am 5. Mai 1883 und publiziert im
«Schweizerischen Handelsamtsblatt» Nr. 94 vom 23. Juni 1883, pag. 751) hat
am 1. April 1896 in Felben eine Zweigniederlassung errichtet unter der Firma
Billwiller Brothers, Filiale Felben. Stickerei. Ausser den Gesellschaftern
Joh. Werner Billwiller in New-York und Karl Jakob Billwiller in St. Gallen ist
zur Vertretung der Zweigniederlassung niemand befugt.

23. Juni. Inhaber der Firma A. Tschudy F. Wehrli's Nachfolger in
Bischofzell ist Arnold Tschudy, von Glarus, wohnhaft in Bischofzell. Gold-
und Silberwarenhandlung.

23. Juni. Inhaber der Firma Alois Bühler z. Schwert in Bichelsee ist
Alois Bühler von und wohnhaft in Bichelsee. Wirtschaft und Spezereihandlung.

Tessin — Tessin — Ticino

Ufficio di Locarno.

1896. 23. giugno. La ditta individuale Teresa Bergonzoli, in Brissago
(F. u. s. di c. del 13 aprile 1883, II p., n.º 53, pag. 409), è cancellata a
causa del decesso della titolare.

23. giugno. La ditta individuale Jelmini Lucia, in Locarno (F. u. s.
di c. del 27 marzo 1883, II p., n.º 43, pag. 329), è cancellata a causa di
cessazione di commercio.

Ufficio di Torre.

23. giugno. Avvocato Silvio Toschini fu Avv. Pier Giuseppe, di Leontica,
suo domicilio; Giacomo Gianella fu Vincenzo, di Leontica, domiciliato in Acquarossa
di Lottigna; Gio. Battista Piazza fu Avv. Domenico, di Olivone, suo
domicilio; Avvocato Giov. Martino Piazza fu Avv. Domenico, di Alivone,
domiciliato in Bellinzona; Ingegnere Giuseppe Martinoli fu Giov., di Marolta,
domiciliato in Bellinzona, hanno costituito una società in nome collettivo sotto
la ragione sociale Toschini Gianella & C, con sede in Acquarossa di
Lottigna per l'esercizio dell'albergo «Terme di Acquarossa». La società è
costituita per anni nove (9) a datare dal 25 gennaio 1896. I soci Toschini e
Gianella hanno la firma sociale in comune.

Waad — Vaud — Vaud

Bureau d'Aigle.

1896. 28 juin. Les raisons ci-après sont radiées d'office, savoir :
- Rosette Morier**, à Aigle (F. o. s. du c. du 4 avril 1882, n° 48, page 376), pour cause de décès.
- David-Félix Broyon**, à Gryon (F. o. s. du c. du 7 avril 1883, n° 50, page 386), pour cause de décès.
- Vin Wurlo**, à Ormond-dessous (F. o. s. du c. du 16 avril 1883, n° 55, page 426), pour cause de décès.
- De Crausaz**, à Aigle (F. o. s. du c. du 27 mars 1883, n° 43, page 339), pour cause de décès.
- Chs Testaz, sellier**, à Bex (F. o. s. du c. du 16 avril 1883, n° 55, page 426), pour cause de décès.
- Jules Capré**, à Aigle (F. o. s. du c. du 23 mars 1884, n° 24, page 198), pour cause de départ.
- Marie Jaquemin**, à Aigle (F. o. s. du c. du 8 mai 1884, n° 37, page 336), pour cause de départ.
- Chesaux et Pasteur**, à Lavey (F. o. s. du c. du 15 février 1890, n° 22, page 112), pour cause de départ des associés.
- Société d'assurance mutuelle du bétail des Posses rière Bex**, aux Posses rière Bex (F. o. s. du c. du 22 juillet 1889, n° 127, page 622), ensuite de dissolution de la société.
- Marie Wagner**, à Villeneuve (F. o. s. du c. du 17 avril 1883, n° 56, page 436), ensuite de renonciation de la titulaire.
- Louise Vuagniaux-Cavin**, à Yverne (F. o. s. du c. du 24 juin 1891, n° 141, page 574), ensuite de départ.
- M. L. Wehren et Cie**, à Bex (F. o. s. du c. du 3 mai 1887, n° 46, page 348), ensuite de départ des associés.
- Antoine Mazelle**, à Villeneuve (F. o. s. du c. du 2 mai 1889, n° 81, page 415), pour cause de départ.
- Ls Denoréaz**, à Aigle (F. o. s. du c. du 1^{er} mai 1883, n° 63, page 502), pour cause de départ.
- Ls Mayor-Pièce**, à Bex (F. o. s. du c. du 7 avril 1883, n° 50, page 386), pour cause de départ.

Bureau de Château-d'Oex (district du Pays-d'Enhaut).

- 22 juin. La maison **E. Morell**, à Rossinières (F. o. s. du c. du 18 mai 1883, n° 72, page 578), fait inscrire qu'elle a établi une succursale à Château-d'Oex. Son genre de commerce est actuellement: Boulangerie, farines, épicerie, quincaillerie, tabacs, fabrication du pain d'anis. Louage de voitures.
- 22 juin. La **Société de la Fromagerie du Village de Rossinières**, à Rossinières (F. o. s. du c. du 16 janvier 1893, n° 12, page 47), fait inscrire que son comité est actuellement composé comme suit: Louis Roch-Massard, président; Jules Henchoz, boursier; Ami Marmillod, secrétaire; Auguste Berdoz et Paul Pilet, 4^{me} et 5^{me} membres.
- 22 juin. La **Société d'assurance mutuelle du bétail bovin, de la commune de Rossinières**, à Rossinières (F. o. s. du c. du 20 août 1892, n° 183, page 737), fait inscrire que son comité est actuellement composé comme suit: Louis Henchoz-Ramel, président; Aimé Dubuis, boursier; Emile Berdez-Massard, secrétaire; Ami Lenoir-Pégay et Louis Massard-Henchoz, 4^{me} et 5^{me} membres.
- 22 juin. La **Société de Fromagerie du Village de Flendruz**, société anonyme dont le siège est à Flendruz (F. o. s. du c. du 14 avril 1890, n° 51, page 301), fait inscrire que les personnes autorisées à représenter la société sont actuellement: Président Gabriel Duperré, et secrétaire David Saugy, les deux à Flendruz.
- 22 juin. Le **Syndicat agricole de Rougemont**, à Rougemont (F. o. s. du c. du 17 octobre 1893, n° 222, page 205), fait inscrire que dans son assemblée générale du 27 janvier 1896, il a composé son comité comme suit: Alfred Saugy, président; Jean Bovay, caissier; Paul Rossier, secrétaire; tous à Rougemont.
- 22 juin. La **Société de Fromagerie du Château de Rougemont**, à Rougemont (F. o. s. du c. du 12 juin 1893, n° 137, page 553), fait inscrire que dans son assemblée générale du 17 octobre 1895, elle a composé son comité comme suit: Victor Saugy, président; Paul Rossier, vice-président; Louis-David Yersin-de Siebenthal, boursier; Adrien Yersin, secrétaire; Jean Bovay, 5^{me} membre; tous à Rougemont.
- 23 juin. La **Société de Fromagerie du Village de Rougemont**, à Rougemont (F. o. s. du c. du 14 avril 1890, n° 51, page 301), fait inscrire que dans son assemblée générale du 18 août 1895, elle a renouvelé son comité et élu: Président Louis Saugy, et secrétaire David Yersin; les deux à Rougemont.
- 23 juin. Le chef de la maison **David Lenoir**, aux Moulins, est David Lenoir, boucher, au dit lieu. Genre de commerce: Boucherie.
- 23 juin. Le **Syndicat agricole de l'Étivaz**, à l'Étivaz (F. o. s. du c. du 19 juillet 1894, n° 169, page 689), fait inscrire que dans son assemblée du 18 avril 1896, il a nommé en qualité de président de cette société Auguste Molliet, à l'Étivaz, en remplacement de Josué Henchoz, démissionnaire.
- 23 juin. La **Société de la Fromagerie du Mont**, au Mont rière Château-d'Oex (F. o. s. du c. du 16 janvier 1893, n° 12, page 47), fait inscrire que dans son assemblée générale du 20 septembre 1895, elle a composé son comité comme suit: Constant Desquartiers, président; Philippe Motier, secrétaire; Louis Isoz, vice-président; Henri Jorayvaz, caissier; Victor Bertholet et Louis Zulauf, 5^{me} et 6^{me} membres.
- 23 juin. Charles Lertscher, chef de la raison **Charles Lertscher**, à Flendruz (F. o. s. du c. du 18 mai 1883, n° 72, page 578) modifie, dès ce jour, la teneur de son inscription, en ce sens qu'il a transféré son siège commercial à Château-d'Oex, où il a adjoint à son genre de commerce les articles de verrerie et vannerie.
- 23 juin. Lydie Gétaz et Emme Gétaz, les deux de Château-d'Oex, y domiciliés, ont constitué dans ce village, sous la raison sociale **Sœurs Gétaz**, une société en nom collectif, commencée le 11 mai 1896. Genre de commerce: Librairie et papeterie.
- 23 juin. Le chef de la maison **Aimé Louis Henchoz**, à Rossinières (F. o. s. du c. du 24 juin 1889, n° 112, page 553), fait inscrire qu'il renonce à son inscription au registre du commerce, n'ayant pas pour fr. 2000 de marchandises en magasin et ne faisant pas pour dix mille francs d'affaires brutes par année.

Bureau de Grandson.

- 22 juin. Dans son assemblée générale du 28 mars 1886 la **Société des Amis du Tir, à Grandson**, association dont le siège est à Grandson (F. o. s. du c. du 31 décembre 1887, n° 120, page 1000), a renouvelé son comité. Le président actuel est Auguste Vautier, le vice-président James Banderet, le secrétaire Emile Vautier, et le caissier Louis Martin, tous domiciliés à Grandson.
- 22 juin. Dans son assemblée générale du 13 août 1894, la **Société des Constructions de Ste-Croix**, société anonyme, dont le siège est à

Ste-Croix (F. o. s. du c. des 7 juillet 1882, n° 101, page 809, et du 23 novembre 1892, n° 245, page 991), a renouvelé son comité et a élu Louis Muxru-Joseph, président; Théophile Allemann, vice-président; Jules Margot, secrétaire; Eugène-Ami Jaccard, caissier; tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. La raison de commerce **Alfred Gonthier**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 28 août 1886, n° 81, page 566), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

22 juin. La raison de commerce **Gustave Addor**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 11 mai 1888, n° 68, page 545), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Epicerie, mercerie, fromages, vins et liqueurs.

22 juin. La raison de commerce **Ls Thévenaz-Bonnet**, à Bullet (F. o. s. du c. du 13 juin 1883, n° 87, page 697), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Epicerie, mercerie, charcuterie et vins.

22 juin. La **Société de construction de La Chaux**, société anonyme, dont le siège est à La Chaux, rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 4 juillet 1883, n° 100, page 861), est dissoute, en sorte qu'elle est radiée. La liquidation de la société a été opérée par les soins du comité.

22 juin. La raison de commerce **Félix Bornand**, à l'Auberson, rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 15 décembre 1888, n° 135, page 990), a cessé d'exister ensuite de renonciation du titulaire, en sorte qu'elle est radiée.

22 juin. La raison de commerce **Oscar Bahon**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 12 décembre 1893, n° 259, page 1054), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Epicerie, mercerie, tabacs et cigares.

22 juin. La raison de commerce **Anna Bornand et Cie**, société en nom collectif, dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 28 août 1890, n° 124, page 634), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Bazar, librairie, papeterie et tabacs.

22 juin. La raison de commerce **Th. Allemann**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 3 février 1891, n° 23, page 90), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Fabrique de cadrans émail et rapportage de secondes.

22 juin. Dans son assemblée générale du 22 février 1896, le **Cercle démocratique**, société anonyme, dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 7 juillet 1883, n° 101, page 809), a renouvelé son comité et a élu: Louis Jaccard, président; Numa Mermod, vice-président; Emile Pahud, secrétaire; tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. Le chef de la maison **Henri Cherpillod**, à Bullet, est Henri Cherpillod, de Vucherens, domicilié à Bullet. Genre de commerce: Epicerie, mercerie, toilerie, chaussures, quincaillerie, verrerie et faïences.

22 juin. La raison de commerce **Ls Addor-Lador**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 2 août 1895, n° 197, page 826), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Bazar, chaussures, épicerie, mercerie et chapellerie.

22 juin. La raison de commerce **B. Besté**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 31 juillet 1890, n° 113, page 587), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Exploitation de l'Hôtel Suisse, au dit Ste-Croix.

22 juin. La raison de commerce **Constant Jaccard-Reymond**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 7 février 1889, n° 20, page 112), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Commerce de bois de chauffage.

22 juin. La raison de commerce **F. Hofer**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 12 juin 1883, n° 86, page 689), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Boulangerie, pâtisserie, confiserie, épicerie, farines et sons.

22 juin. La raison de commerce **Albert Jaccard**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 2 novembre 1889, n° 174, page 820), a modifié son genre d'affaires qui est actuellement: Représentant de commerce.

22 juin. Le chef de la maison **G. Jaccard**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 9 mars 1888, n° 32, page 252), fait inscrire qu'il a modifié sa raison commerciale qui est actuellement **G. Jaccard du Miguet**, et a pour genre de commerce: Fabrique de claviers pour pièces à musique, de caisses d'emballage et de laine de bois.

22 juin. La raison de commerce **Louis Junod-Bohrer**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 15 juillet 1891, n° 156, page 634), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Epicerie, mercerie, chaussures et quincaillerie.

22 juin. La raison de commerce **J. Jaccard**, exploitation de l'Hôtel d'Espagne et voiturier, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 21 janvier 1891, n° 13, page 50), est radiée ensuite de remise de commerce.

22 juin. La raison de commerce **J. Cuendet fils**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 13 juin 1883, n° 87, page 697), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Ferblanterie, épicerie, mercerie, vins et fabrication d'eaux gazeuses.

22 juin. Le chef de la maison **Paul Roth**, à Ste-Croix, est Paul Roth de Dettingen (Hohenzollern, Allemagne), domicilié à Ste-Croix. Genre de commerce: Exploitation de l'Hôtel d'Espagne, à Ste-Croix.

22 juin. La raison de commerce **Jules Margot-Ducet**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 2 mai 1893, n° 109, page 440), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Epicerie, mercerie, parapluies, chapellerie, bonneterie, fourrures, cigares et tabacs.

22 juin. Le chef de la maison **Paul Lador feu Ami**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 25 juin 1894, n° 152, page 622), a modifié sa raison commerciale, qui est actuellement **Paul Lador-Bornand**, au dit Ste-Croix, et a pour genre de commerce: Epicerie, mercerie, charcuterie, conserves, vins, fromages, cigares et tabacs.

22 juin. Dans son assemblée générale du 27 janvier 1896, la **Société de fontaine des Halles et de la Combe**, association, dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 3 mars 1893, n° 50, page 201), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Emile Jaccard, député, président; Oscar Campiche, vice-président; Louis Geneux, secrétaire; Georges Piolino, caissier, et Louis Chabloz, membre; tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. Le chef de la maison **L. Rochat**, à Ste-Croix, est Jenny-Louisa Rochat, de l'Abbaye et du Lieu, domiciliée à Ste-Croix. Genre de commerce: Modes.

22 juin. La raison de commerce **A. Kleb-Alléoud**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 30 juillet 1892, n° 170, page 685), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Exploitation de café de tempérance, au dit Ste-Croix.

22 juin. Dans son assemblée générale du 24 février 1896, la **Société des fontaines de la Charmille et du Petit-Montreux**, association, dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 5 mai 1888, n° 60, page 469), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Numa Mermod, président; Maurice Demartini, vice-président; Edouard Lardelli, secrétaire; Fritz Hofer, caissier, et Charles Burnens, membre adjoint; tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. La raison de commerce **M^{re} Demartini**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 22 mars 1889, n° 50, page 275), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Entrepreneur de gypserie et peinture.

22 juin. La société en nom collectif **Martin frères**, à l'Auberson, rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 12 juin 1883, n° 86, page 689), est dissoute ensuite de renonciation des titulaires, en sorte qu'elle est radiée.

22 juin. Le chef de la maison **J. Martin-Jaccard**, à l'Auberson, rière Ste-Croix, est Jules-Eugène Martin, allié Jaccard, de Ste-Croix, domicilié à l'Auberson. Genre de commerce: Fabrication de pièces à musique.

22 juin. Le chef de la maison **P. Martin-Bornand**, à l'Auberson, rière Ste-Croix, est Paul-Auguste Martin, allié Bornand, de Ste-Croix, domicilié à l'Auberson. Genre de commerce: Fabrique de pièces à musique.

22 juin. Le chef de la maison **E. Martin**, à l'Auberson, rière Ste-Croix, est Elise-Louise Martin, de Ste-Croix, domiciliée à l'Auberson. Genre de commerce: Draperie, épicerie et mercerie.

22 juin. La raison de commerce **Athanase Bongard**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 21 janvier 1891, n° 13, page 50), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Camionnage et exploitation du café de la Gare, à Ste-Croix.

22 juin. La raison de commerce **Ls Piolino**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 11 mai 1883, n° 68, page 545), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Draperie, toilerie, confections, épicerie et chapellerie.

22 juin. Dans son assemblée générale du 13 avril 1896, la **Société des Armes réunies de l'Auberson**, association, dont le siège est à l'Auberson, rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 9 juin 1887, n° 59, page 462), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: David Martin, président; Justin Perrier, vice-président; Edouard Thuillard, secrétaire; Emile Guéissaz-Desponds, caissier, et Paul Jaques, membres; tous domiciliés à l'Auberson.

22 juin. Dans son assemblée générale du 21 mars 1896, la **Société immobilière des Granges de Ste-Croix**, à l'Auberson, société dont le siège est à l'Auberson rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 22 décembre 1887, n° 117, page 965), a renouvelé son comité et a élu: Ami Margot, président, et Constant Margot, secrétaire-caissier, les deux domiciliés à l'Auberson.

22 juin. Dans son assemblée générale du 29 février 1896, la **Société immobilière et de gymnastique de la Sagne**, société anonyme dont le siège est à la Sagne rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 7 juillet 1883, n° 101, page 809), a renouvelé son comité et a élu: César Aubert, président; Gustave Rochat, vice-président; Ami Paillard, caissier; Louis Jaccard, secrétaire, tous domiciliés à la Sagne.

22 juin. Dans son assemblée générale du 10 février 1896, la **Société de la fontaine du Bas du village de Ste-Croix**, association dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 20 février 1892, n° 40, page 160), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Jules Paillard, président; Emile Cuendet, caissier, et Charles Bornand, secrétaire, tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. Dans son assemblée générale du 13 septembre 1893, la **Société de la fontaine Sœur**, association dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 10 mars 1888, n° 33, page 256), a renouvelé son comité qui est actuellement composé comme suit: Charles-Ami Junod, président; Jules Jaccard, vice-président; Gustave Jaccard-Bahon, caissier; Jules-Louis Addor, secrétaire, et Jules Jaccard, fondeur, membre, tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. Dans son assemblée générale du 16 juin 1896, la **Société de fromagerie de la Chaux**, association dont le siège, à la Chaux rière Ste-Croix (F. o. s. du c. des 4 juillet 1888, n° 100, page 800, et 17 janvier 1893, n° 13, page 52), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Jules Mutrux, président; Louis Campiche, secrétaire; Constant Martin, Ferdinand Martin, Jules Campiche, Emile Jaccard et Alfred Jaccard-Jaccard, membres; tous domiciliés à la Chaux.

22 juin. Dans son assemblée générale du 12 février 1896, la **Société de la fontaine du quartier du Collège, à Ste-Croix**, association dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 5 avril 1892, n° 83, page 330), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Paul Golay, président; Louis-Justin Jaccard, vice-président; Fritz Bornand, caissier; John Berthe, secrétaire, et Jules Jaccard, membre, tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. Dans son assemblée générale du 9 janvier 1896, la **Société de la fontaine Campiche, à la Sagne rière Ste-Croix**, association dont le siège est à la Sagne (F. o. s. du c. des 27 janvier 1891, n° 17, page 66, et 12 mai 1893, n° 116, page 468), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Gustave Rochat, président; Gustave Thévenaz-Jaccard, caissier; Edouard Junod, secrétaire, et Louis Thévenaz-Junod, membre; tous domiciliés à la Sagne rière Ste-Croix.

22 juin. La société en nom collectif **John Bissat et Cie**, à la Chaux rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 29 août 1891, n° 178, page 725), est dissoute, en sorte qu'elle est radiée.

22 juin. Le chef de la raison **Jaques Ullmann**, à l'Auberson (F. o. s. du c. du 8 juin 1891, n° 137, page 558), fait inscrire que le siège de sa maison est transféré à Ste-Croix. Genre de commerce: Fabrication de pièces à musique, qualité Excelsior.

22 juin. Dans son assemblée générale du 16 mars 1896, la **Société de fromagerie des Granges-Jaccard**, association dont le siège est aux Granges-Jaccard rière Ste-Croix (F. o. s. du c. des 4 juillet 1883, n° 100, page 801, et 3 janvier 1893, n° 1, page 3), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Constant Guéissaz, président, et Gustave Jaccard, secrétaire-caissier, les deux domiciliés aux Granges-Jaccard.

22 juin. Dans son assemblée générale du 20 janvier 1896, la **Société de la fontaine de Margot**, association dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. des 31 août 1883, n° 116, page 899, et 16 janvier 1893, n° 12, page 48), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Gérald Jaccard, président; Virgile Bornand, secrétaire-caissier, et Eugène Bahon, gouverneur, tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. Dans son assemblée générale du 20 janvier 1894, la **Société de la fontaine des Dragons**, association dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 15 octobre 1889, n° 164, page 738), a renouvelé son comité, qui est actuellement composé comme suit: Paul Lébét, président; Emile Jaques, secrétaire, et Jules Jaccard-du Grand, caissier; tous domiciliés à Ste-Croix.

22 juin. La raison de commerce **Virgile Bornand**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 12 juin 1883, n° 86, page 689), est radiée, son chiffre d'affaires n'étant plus suffisant pour être astreints à l'inscription.

22 juin. Dans son assemblée générale du 20 janvier 1896, la **Société de fromagerie de Chez-les-Jaques**, association dont le siège est Chez-les-Jaques rière Ste-Croix (F. o. s. du c. du 4 juillet 1883, n° 100, page 800), a apporté les modifications suivantes à ses statuts: Celui qui veut se retirer de la société, doit l'annoncer par lettre au comité; sa démission peut être refusée, si elle n'a pas eu lieu à la fin d'un exercice annuel et moyennant un avertissement préalable d'au moins quatre semaines.

Le président et le secrétaire ont seuls la signature sociale et signent collectivement. En cas de dissolution de la société et après paiement des dettes, son actif net sera réparti aux parts des sociétaires. Les membres du comité sont nommés pour trois ans. Pour l'exercice courant, le comité est composé comme suit: Julien Reymond, président; Emile Jaccard, municipal, vice-président, et Emile Jaccard, fourrier, secrétaire; tous domiciliés vers Chez-les-Jaques.

22 juin. La liquidation de la société en nom collectif **Junod et Aubert**, à Ste-Croix (F. o. s. du c. du 20 octobre 1893, n° 223, page 907), est clôturée, en sorte que la raison est radiée.

22 juin. La **Société coopérative de consommation l'Avenir**, association dont le siège est à Ste-Croix (F. o. s. du c. des 23 janvier 1898, n° 17, page 67, et 24 mars 1896, n° 85, page 349), fait inscrire qu'à partir du 1^{er} juillet 1896, le gérant sera Lucien Guignard, de l'Abbaye, domicilié à Ste-Croix. Le comité confère la signature sociale au dit gérant.

23 juin. La société en nom collectif **Walter frères**, à Grandson (F. o. s. du c. des 21 avril 1892, n° 96, page 382; 9 août 1893, n° 180, page 735, et 24 janvier 1895, n° 19, page 76), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Etoffes, literie, mercerie, épicerie, tabacs, cigares et cigarettes en gros.

23 juin. La raison de commerce **Gustave Jeanmonod-Delay**, à Provence (F. o. s. du c. du 3 février 1891, n° 23, page 90), a modifié son genre d'affaires, qui est actuellement: Epicerie, mercerie, aunage, chaussures, débit de sel, cigares et tabacs.

Bureau de Payerne.

23 juin. Le chef de la maison **H. Givel**, à Payerne, est Henri, fils de Daniel Givel, de Payerne, y domicilié. Genre de commerce: Mercerie, laines et cotons, gros et détail, épicerie, tabacs et cigares, machines à coudre. Magasin et bureau: Grande Rue.

Bureau de Vevey.

23 juin. La **Société des salles de réunions de Clarens**, société anonyme dont le siège est à Clarens (F. o. s. du c. du 5 mai 1896, n° 44, page 31), fait inscrire que dans son assemblée générale du 6 mai 1896, elle a modifié la composition de son comité, qui s'est constitué le 19 mai 1896, en nommant président: Eugène Bridel, de Lausanne, pasteur à Clarens, en remplacement de Edouard Herzog, actuellement à Lausanne.

23 juin. Le chef de la maison **E. Brun-Monnet**, à Clarens, est Henri-Emile, fils de défunt David-Henri Brun, allié Monnet, de Vevey, domicilié à Clarens. Genre de commerce: Exploitation de l'hôtel du Châtelard, à Clarens.

23 juin. La raison **Ls Imhoff** (F. o. s. du c. du 7 août 1890, n° 116, page 601) a transféré son domicile de Brent à la Tour-de-Peilz. Son genre de commerce est: Laitier, fabrication de fromages.

23 juin. La **Banque Fédérale (Société anonyme)**, à Zurich (F. o. s. du c. du 1^{er} juin 1894, n° 132, page 536; 7 mars 1895, n° 60, page 249; 13 décembre 1895, n° 305, page 1273; 4 décembre 1895, n° 297, page 139 et 23 mars 1896, n° 83, page 341), fait inscrire que dans son assemblée du 28 mai 1896, le conseil d'administration a accepté la démission de Adolphe Bonjour, lequel cesse d'être porteur de procuration de l'agence de Vevey.

23 juin. La raison **G. Méantis**, à la Rouvenaz, Montreux (F. o. s. du c. du 31 mars 1883, n° 46, page 355), a cessé d'exister par suite du départ du titulaire pour Interlaken.

23 juin. L'association **Assurance du bétail dans l'arrondissement de Clarens**, à Clarens (F. o. s. du c. du 10 juillet 1883, n° 103, page 826), a, dans son assemblée générale du 15 avril 1893, modifié la composition de son comité en nommant président Auguste Dufour, du Châtelard, en remplacement d'Emmanuel Puenzieux, et secrétaire Eugène Rambert, du Châtelard, en remplacement de Henri Depallens, les deux domiciliés à Tavel.

23 juin. La raison **A. Courvoisier**, à Vevey (F. o. s. du c. du 14 juin 1895, n° 154, page 649), a cessé d'exister par suite de remise de commerce.

23 juin. La raison **Lse. Balmat**, à la Tour-de-Peilz (F. o. s. du c. du 25 juillet 1890, n° 110, page 575), fait inscrire qu'elle a ajouté à son commerce celui de tabacs et cigares.

23 juin. La raison **Jean Cozzi**, à Vevey (F. o. s. du c. du 30 juillet 1883, n° 109, page 871), ne faisant plus le chiffre d'affaires prévu par la loi, est radiée du registre du commerce.

23 juin. La raison **V. Chaudet**, à Vevey (F. o. s. du c. du 13 mars 1883, n° 36, page 273), fait inscrire sa radiation, son genre d'affaires n'étant pas prévu par la loi sur l'inscription au registre du commerce.

23 juin. Le chef de la maison **Aug. Légeret**, à Vernex-Montreux, est Auguste, fils de défunt Marc-Antoine-Louis Légeret, de Chexbres, domicilié à Vernex-Montreux. Genre de commerce: Exploitation de la pension d'étrangers «Bon accueil», à Vernex-Montreux.

23 juin. La raison **A. Chappuis-Chevalley**, à la Tour-de-Peilz (F. o. s. du c. du 12 mars 1883, n° 35, page 268), modifie son genre de commerce qui devient: Epicerie, sous l'enseigne: «Epicerie de la Tour».

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de Neuchâtel.

1896. 23 juin. Le chef de la maison **Ed. Schmid**, à Neuchâtel, est Jean-Edouard Schmid, de Oberengstringen (Zurich), domicilié à Neuchâtel. Genre de commerce: Atelier de serrurerie d'art et de bâtiment. Bureaux et ateliers: 11, Rue du Château, et 25, Faubourg des Sablons.

Bureau de Môtiers (district du Val-de-Travers).

23 juin. La maison **Numa Lambolet**, à la Côte-aux-Fées (F. o. s. du c. du 17 juillet 1883, n° 105, page 846), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

23 juin. La maison **Aleide Vuille dit Bille**, à Fleurier (F. o. s. du c. du 31 janvier 1885, n° 14, page 80), a transféré son siège de Fleurier à Cully.

Genève — Genève — Genève

1896. 23 juin. La société en commandite **E. Lebaron et Co**, sculptures suisses et articles de fantaisie, à Genève (F. o. s. du c. du 11 avril 1894, n° 90, page 363, et des 2 avril et 20 novembre 1895, n° 89 et 284, pages 373 et 1180), est déclarée dissoute dès le 22 juin 1896. Elle ne subsiste plus que pour sa liquidation, dont reste exclusivement chargé Jules Christin, arbitre de commerce, à Genève.

23 juin. La maison **Em. Berger**, représentation commerciale, à Genève (F. o. s. du c. du 9 janvier 1890, n° 4, page 14, et du 13 juin 1893, n° 128, page 558), donne, à dater du 1^{er} juillet 1896, procuration à Eugène Gay, de Genève, domicilié à Plainpalais.

Gladbacher Feuerversicherungs-Aktien-Gesellschaft.

Aktiva.

Bilanz per 31. Dezember 1895.

Passiva.

Mk.	Pf.	
4,800,000	—	1) Wechsel der Aktionäre.
185,000	—	2) Hypothekenfreie Hausgrundstücke in M.-Gladbach u. Köln.
731,000	—	3) Hypothekenforderungen.
—	—	4) Darlehne auf Wertpapiere (fehlen).
—	—	5) Wertpapiere:
1,132,700	—	Kurswert am 31. Dezember 1895 Mk. 1,188,711. 20.
—	—	eingestellt zum Nominalbetrage.
126,402	60	6) Wechsel (nicht vorhanden).
299,541	10	7) Guthaben bei Bankhäusern.
6,313	80	8) Guthaben bei Versicherungsgesellschaften.
284,694	60	9) Zinsenforderungen.
—	—	10) Ausstände bei General-Agenten bezw. Agenten.
78,701	60	11) Rückstände der Versicherten (fehlen).
—	—	12) Bare Kasse.
—	—	13) Inventar und Drucksachen (abgeschrieben).
—	—	14) Sonstige Aktiva (fehlen).
7,644,353	70	Summa.

(B. 19)

M.-Gladbach, den 21. Mai 1896.

Mk.	Pf.	
6,000,000	—	1) Aktienkapital.
552,844	—	2) Kapital-Reservefonds.
—	—	3) Spezial-Reserven (fehlen).
—	—	4) Schadenreserve:
—	—	a. Feuerversicherung Mk. 163,200. 50
167,852	50	b. Spiegelglasversicherung » 4.652. —
—	—	5) Prämien-Ueberträge:
—	—	a. Feuerversicherung Mk. 640,878. 40
714,931	30	b. Spiegelglasversicherung » 74,052. 90
—	—	6) Gewinn-Reserve der Versicherten (fehlt).
—	—	7) Guthaben:
—	—	a. anderer Versicherungsgesellschaften Mk. 66,325. 70
88,843	10	b. der General-Agenten » 3,571. 80
—	—	c. der Beamten-Pensionskasse » 18,945. 60
—	—	8) Barkautionen (fehlen).
—	—	9) Sonstige Passiva:
705	—	Rest-Dividende für frühere Jahre
119,177	80	10) Ueberschuss
7,644,353	70	Summa

Gladbacher Feuerversicherungs-Aktien-Gesellschaft,
Der Vorstand: Der Generaldirektor:
Quack. Thyssen.

Insertionspreis:
Die halbe Spaltenbreite 30 Cts.,
die ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Prix d'insertion:
30 cts. la petite ligne,
50 cts. la ligne de la largeur d'une colonne.

Spinnerei Felsenau.

Hypothekaranleihen I. Ranges von Fr. 2,000,000.

In Gemässheit der Anleihebedingungen hat am 23. Juni 1896 auf Anordnung der Eidgenössischen Bank (Aktiengesellschaft) vor Notar und Zeugen die Auslosung der siebenten, am 31. Dezember 1896 zur Rückzahlung gelangenden Rate von Fr. 100,000 des obigen Anleihe von Fr. 2,000,000 vom Jahre 1879 stattgefunden.

Die ausgelosten Obligationen sind folgende: Nr. 27, 38, 96, 124, 132, 164, 194, 195, 196, 212, 217, 222, 274, 291, 306, 339, 349, 385, 393, 401, 403, 443, 464, 467, 481, 537, 547, 565, 578, 590, 623, 641, 681, 683, 688, 693, 703, 707, 722, 732, 748, 753, 767, 849, 853, 884, 892, 948, 976, 1014, 1038, 1128, 1132, 1167, 1193, 1199, 1285, 1294, 1312, 1341, 1342, 1346, 1351, 1354, 1401, 1403, 1412, 1423, 1425, 1445, 1450, 1466, 1467, 1476, 1497, 1501, 1551, 1562, 1566, 1626, 1644, 1686, 1709, 1718, 1741, 1753, 1759, 1807, 1835, 1842, 1846, 1882, 1929, 1935, 1940, 1945, 1963, 1976, 1985, 2000.

Total 100 Stück à Fr. 1000 = Fr. 100,000.

Die Rückzahlung dieser Obligationen erfolgt am 31. Dezember 1896 gegen Rückgabe der betreffenden nicht quittierten Titel und der nicht verfallenen Coupons an den Kassen der Eidgenössischen Bank (Aktiengesellschaft) in Zürich, St. Gallen, Bern, Basel, Chaux-de-Fonds, Lausanne und Genf.

Die Verzinsung hört vom Rückzahlungstage an auf.

Bern, den 23. Juni 1896.

Spinnerei Felsenau.

Der Direktor:
J. Werder.

(575)

Station climatérique de Leysin.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi, 9 juillet 1896, à 2½ heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Château d'Ouchy près Lausanne.

Ordre du jour:

Rapport du conseil d'administration.

Rapport de MM. les commissaires-vérificateurs.

Approbation des comptes au 30 avril 1896.

Répartition des bénéfices.

Renouvellement du conseil d'administration.

Nomination de deux commissaires-vérificateurs et d'un suppléant pour l'exercice 1896/97.

Le bilan au 30 avril 1896 ainsi que les rapports de MM. les commissaires-vérificateurs sont, à partir du 27 juin, à la disposition des actionnaires chez MM. Girardet Brandenburg & Co, banquiers, à Lausanne. (H 8201 L)

MM. les actionnaires peuvent présenter leurs titres à l'assemblée ou en faire le dépôt aux domiciles suivants:

à Bâle: chez M. Emmanuel La Roche
à Neuchâtel: chez MM. Berthoud & Co.
à Montreux: à la Banque de Montreux.
à Vevey: chez MM. Chavannes de Palézieux & Co.

Lausanne, le 25 juin 1896.

Au nom du conseil d'administration,
Le Président: **Dr. Ls. Secretan.**

(569)

Zürcher Telephongesellschaft
Aktiengesellschaft für Elektrotechnik
Zürich.

Coupons-Zahlung.

(577)

Der am 30. Juni a. c. verfallende Coupon Nr. 5 unseres Obligationen-Anleihe vom 1. Oktober 1893 wird vom Verfalltage an bei der Schweiz. Kreditanstalt in Zürich eingelöst werden. (M 9376 Z)

Netstal, den 24. Juni 1896.

Buchdruckerei JENT & Co in Bern. — Lithographie JENT & Co à Berne.

Schweizerische Centralbahngesellschaft.

Dividenden-Zahlung.

Die auf Fr. 32. 50 pro Aktie festgesetzte Dividende für das Jahr 1895 wird vom 1. Juli d. J. an gegen den Coupon Nr. 33 bei unserer Hauptkasse dahier und bei den übrigen Dividenden-Zahlstellen ausbezahlt. (H 2631 Q)

Basel, den 25. Juni 1896.

(578)

Direktorium.

Kundmachung.

Die

Eisenburger Elektrizitätswerke-Aktiengesellschaft

hält ihre erste ordentliche Generalversammlung am 12. Juli 1. J., nachmittags 3 Uhr, in Steinamanger, in den Lokalitäten der Gesellschaft ab.

Tagesordnung:

- 1) Bericht der Direktion.
- 2) Bericht des Aufsichtsrates.
- 3) Allfällige Anträge.

Die zur Abstimmung berechtigenden Aktien sind spätestens fünf Tage vor der Generalversammlung bei der Gesellschaftskasse in Steinamanger oder an folgend bezeichneten Orten: Pester vaterländischer erster Sparkassenverein in Budapest, Basler Handelsbank in Basel, Herren Rudolf Kaufmann & Co in Basel und Herren D'Everstag et Juvet in Genf zu hinterlegen und ist der Bestätigungsschein vor der Generalversammlung aufzuweisen (§ 17 der Statuten).

Steinamanger, am 21. Juni 1896.

(580)

Die Direktion.

Immobilien-Gesellschaft Zürich.

Der am 30. Juni a. c. fällige Coupon unserer Obligationen I. Hypothek auf «Schloss» und «Metropol» wird vom 28. Juni an spesenfrei eingelöst von der Cassa des tit. Basler & Zürcher Bankvereins in Zürich. (OF 8545)

(571)

Die Direktion.

Société anonyme des glaces de la Vallée de Joux.

Le coupon de l'exercice 1895 est payable, dès ce jour, par fr. 15. —

à Lausanne à la Banque cantonale vaudoise et (579)

chez MM. Ch. Masson & Co,

à Genève chez MM. Galopin frères & Co. (O 811 L)

Bank in Zürich.

Gegründet im Jahre 1837.

Einbezahltes Aktienkapital: Zehn Millionen Franken.

Der Geschäftskreis umfasst namentlich:
Eröffnung von Konto-Korrent- und Accept-Krediten.
Ankauf und Verkauf von Werttiteln für eigene und fremde Rechnung.
Aufbewahrung und Verwaltung von Werttiteln (Depositen).
Vorschüsse, Acceptationen und Wechselgeschäfte.
Beteiligung bei Anleihen und Finanzoperationen.
Ausführung von Börsenaufträgen im In- und Ausland.
Wir empfehlen unsere Dienste bestens.

(81)

Die Direktion.

Exposition nationale suisse, à Genève.

Voir les pupitres scolaires hygiéniques brevetés, tables à dessin, etc., de (483°)

A. Mauchain de Genève,
groupe 13 et 17.